

Pieter DONCHE

**LA LISTE ALPHABÉTIQUE DES « COMPAGNONS DU DUC
de BOURGOGNE DANS SON EXPÉDITION PUNITIVE DE 1421 »
vue dans une plus juste perspective ***

Le Parchemin a publié en 1965 une liste de « compagnons » qui auraient accompagné Philippe le Bon dans une expédition punitive, lancée en 1421 contre le dauphin de France, pour venger l'assassinat de son père, Jean sans Peur († Montereau-sur-Yonne 1419)¹. Le titre complet du document est conçu comme suit : *Les noms de ceux qui en l'an 1421 ont accompagnée le bon Ducq philip en france pour vanger lassassinat de son père Jean, mis en ordre par alphabeth et le chiffre des foeulles où ils se trouvent en ung registre reposant en la chambre des comptes à Lille*. Cette liste a paru sans commentaire et elle a suscité bien des questions². Son titre est trompeur à bien des égards. Cet article a pour but de l'examiner dans une plus juste perspective, afin de couper court à des interprétations erronées.

Mais avant de nous pencher sur ce document, un mot du contexte historique dans lequel il aurait été rédigé. Au début du XV^e siècle, la folie du roi de France, Charles VI *le Fol*, a suscité une lutte pour le pouvoir entre deux partis rivaux : d'une part les Armagnacs, menés par Louis, duc d'Orléans, frère du roi ; d'autre part les Bourguignons sous la bannière de Jean sans Peur, duc de Bourgogne et comte de Flandre. En 1407, Louis d'Orléans est assassiné à Paris, rue Barbette (dans le Marais) par des hommes de main à la solde de Jean sans Peur. La rivalité se mue dès lors en une lutte ouverte, voire même en une guerre civile. Toutes les tentatives de réconciliation échouent rapidement. En 1419, le dauphin (futur Charles VII), alors âgé de quinze ans, invite le duc Jean sans Peur à une entrevue de réconciliation à Montereau, sur le pont de l'Yonne, fixée au 10 septembre. Chacun sera accompagné d'une suite de dix personnes. Mais, au moment où Jean sans Peur s'agenouille devant le dauphin, il est traîtreusement mis à mort par des membres de l'entourage de celui-ci, tandis que la délégation bourguignonne est mise hors combat.

Quatre jours plus tard, la nouvelle du meurtre de son père parvient à son fils Philippe le Bon, qui réside à Gand. Le nouveau duc conclut une alliance avec les Anglais pour

* Sigles utilisés :

ADN Archives départementales du Nord, Lille

BCRH *Bulletin de la Commission royale d'histoire*, Bruxelles
(*Handelingen van de Koninklijke Commissie voor Geschiedenis*)

BR Bibliothèque royale Albert I^{er}, Bruxelles

¹ *Les compagnons du duc de Bourgogne dans son expédition punitive de 1421*, édition posthume de Robert Groverman (Gand 1860 – Bruges 1951), dans *Le Parchemin*, 1965, pp. 211-217. La Rédaction mentionnait en note que feu Robert Groverman avait découvert cette liste « aux archives de Lille ». Ceci n'est pas tout à fait exact : il possédait lui-même une copie de cette liste, ainsi qu'il ressort d'une lettre de l'archiviste des Archives départementales du Nord en date du 27 janvier 1938, répondant à une demande de Groverman. Sur celui-ci, voir G. de Haveskercke, *Propos généalogiques autour de Robert Groverman (1860-1951)*, dans *Rec. OGHB*, XXXVI, 1986, pp. 161-180.

² Voir la question et les réponses données dans *Le Parchemin*, 1985, pp. 442-443, 1986, pp. 63, 13, et 206, 1998, p. 70, 2002, p. 158, et 2008, pp. 312-313.

isoler le dauphin de France et le déclarer déchu de ses droits au trône au profit du roi d'Angleterre. Entre-temps, les deux partis fourbissent leurs armes. La première bataille a lieu le 30 août 1421 à hauteur du moulin de Mons-en-Vimeu (Mons-Boubert près d'Abbeville). Pour Philippe le Bon, âgé de 25 ans, c'est le baptême du feu. Il remporte néanmoins une victoire éclatante sur les Français. Les poètes et chroniqueurs bourguignons glorifieront ce haut fait d'armes du jeune duc de Bourgogne, ce qui aura pour effet de mettre le dauphin sur la défensive. La liste du XV^e siècle sera présentée comme une liste de « compagnons » de Philippe le Bon, dans une « expédition punitive » destinée à venger son père, mort par trahison. La victoire de Mons-en-Vimeu, parce que le duc de Bourgogne y a contribué en personne, consacre à jamais sa valeur et lui confère d'emblée un immense prestige, tout en lavant son honneur dès le début de son règne ³.

Une tradition de listes copiées et recopiées pendant cinq siècles

La liste en question fait partie d'une série de sept ou huit listes de « nobles de Flandre », dressées aux XIV^e et XV^e siècles, qui circulent depuis la seconde moitié du XVI^e siècle dans les milieux des généalogistes et historiens.

Une vaste enquête, menée ces dernières années à l'initiative du groupe d'histoire médiévale (*Vakgroep middeleeuwse geschiedenis*) de l'Université de Gand, a permis de relever de nombreuses versions ou copies manuscrites de la plupart de ces listes, disséminées dans différents dépôts d'archives et bibliothèques en Belgique et en France.

Le commentaire et l'édition *in extenso* de ces listes ont paru dans le *Bulletin de la Commission royale d'histoire - Handelingen van de Koninklijke Commissie voor Geschiedenis* de 2007 ⁴.

Deux de ces listes, dressées respectivement en 1362/63 et en 1437 (et non 1421), se rencontrent dans de nombreux manuscrits du XVI^e au XVIII^e siècle ⁵. Bien que les titres de ces listes, dans les anciens manuscrits, datent souvent la première « du temps de Louis de Nevers » (*regnabat 1322-1346*) et la seconde de 1421, l'analyse de leur contenu, réalisée dans notre étude publiée dans le *BCRH*, 2007, montre qu'elles datent en réalité de

³ Sur tout ceci, voir : N. Despars, *Cronijcke van den lande ende graefscpe van Vlaenderen* (405-1492), éd. J. De Jonghe, Bruges, 1837-1840, 4 vol.; (P.) de Barante, *Histoire des ducs de Bourgogne*, Paris, 1824-1826, IV, pp. 73 et ss. (plusieurs éditions ultérieures); Olivier van Dixmude, *Merkwaardige gebeurtenissen vooral in Vlaenderen en Brabant* (1377-1443), éd. J.J. Lambin, Ypres, 1835, pp. II-III et 95-96; Jan van Dixmude, *Dits de cronike ende genealogie van den prinsen ende graven van... Vlaenderlant* (863-1436), éd. J.J. Lambin, Ypres, 1839, p. 301; Baron Kervyn de Lettenhove, *Histoire de Flandre*, Bruxelles, 1847-1850, IV, pp. 225-230; Enguerrand de Monstrelet, *Chronique*, éd. L. Douët d'Arcq, Paris, 1857-1862, IV, pp. 43-66; Georges Chastellain, *Œuvres*, éd. J. Kervyn de Lettenhove, Bruxelles, 1863-1866, I, *1419-1422*, pp. 274-277; R. de Belleval, *La journée de Mons-en-Vimeu...*, Paris, 1861; R. Vaughan, *Philip the Good*, Londres, 1970, p. 14; etc.

On chercherait en vain, dans toute cette littérature, la liste qui nous occupe. Le comte B. de Lannoy, *Hugues de Lannoy, le bon seigneur de Santes*, Bruxelles, pp. 201-211, publie un rapport fait en 1422 par Hue de Lannoy au duc sur la taille et la composition de son armée, mais ce document ne correspond pas à la liste des « compagnons » de Philippe le Bon étudiée ici, même si R. Vaughan, *loc.cit.*, estime qu'il date sûrement du printemps 1421.

⁴ F. Buylaert, J. Dumolyn, P. Donche, E. Balthau, H. Douxchamps, *De adel ingelijst. "Adelslijsten" voor het graafschap Vlaenderen in de veertiende en vijftiende eeuw*, dans *BCRH*, n° 173, 2007 (paru en 2008), pp. 47-187 : introduction générale, édition critique de chacune des listes à partir de l'original ou, à défaut, des copies les plus fiables, index onomastique.

⁵ Les deux listes figurent ensemble dans 9 manuscrits et 2 éditions (1644 et 1991); la liste de 1362/63 se trouve seule dans un manuscrit et une édition (1913); celle de 1421/37 apparaît seule dans deux manuscrits et une édition (1996).

1362/63 et 1437. Ces deux listes sont presque toujours données ensemble : la première suivie de la seconde⁶. La première compte environ 210 personnes différentes, la seconde environ 670, du moins dans sa version la plus développée⁷. Chaque copiste se base sur un précédent. Un seul utilise deux versions. Beaucoup d'entre eux mentionnent comme source un rôle « reposant en la Chambre des comptes à Lille, au grenier dessus la chambre des renenghes ».

La copie de Groverman, parue dans *Le Parchemin* quatorze ans après sa mort, précise bien dans son titre qu'il s'agit de l'index alphabétique d'une liste (*mis en ordre par alphabeth*). On y trouve en effet des noms (et prénoms) de personnes suivis de numéros de folios d'un registre (*et le chiffre des foellles où ils se trouvent en ung registre*). Par contre, les diverses autres versions de la liste de 1421/1437 ne sont pas des index mais bien de « vraies » listes, dans lesquelles les personnes sont rangées les unes au-dessus des autres par châteltenie.

L'index alphabétique de Groverman fait référence, dans son titre, à la liste de 1421, mais il comporte de notables différences avec toutes les versions de la « vraie » liste de 1421/1437 :

- la véritable liste mentionne environ 670 personnes différentes, alors que l'index alphabétique en reprend un peu moins de 1200, presque le double...
- les numéros de folios auxquels renvoie l'index vont de 5 à 102 ; aucune version de la « vraie » liste ne dépasse 10 folios⁸.

D'une part, on a des listes de 670 noms sur 10 folios maximum, et d'autre part un index comptant presque deux fois autant de noms et renvoyant à 98 folios, soit dix fois plus. Toutes ces contradictions nous ont incité à nous livrer à une exégèse approfondie de l'index, ce qui nous a conduit à des constatations surprenantes.

Deux autres copies de cette liste alphabétique

La publication de Groverman n'est heureusement pas la seule version connue de ce fameux index. On en connaît deux autres : l'une à Lille (dans une écriture du XVII^e siècle), l'autre à Bruxelles (écriture du XVIII^e)⁹.

Dans ces deux versions, toutes les deux en français, les noms ne sont classés que sur leur première lettre, sans tenir compte des suivantes. Il en allait de même pour la version Groverman, mais la Rédaction du *Parchemin* précisait que « feu Robert Groverman (...)»¹⁰ a bien voulu se donner la peine de rétablir l'ordre alphabétique complet ». Et c'est donc le résultat de ce travail qui a été publié. Par contre, si plusieurs prénoms différents

⁶ Ant. Sanderus a donné une traduction latine de ces deux listes dans sa *Flandria illustrata*, Cologne, C. van Egmond (éditeur fictif), et Amsterdam, J. et C. Blaeu, 1641-1644, II, *Auctarium ad tomum primum* (annexe au tome I^{er}, p. 61), pp. 6-9.

⁷ La plus grande partie des personnages de la châteltenie de Lille manquent dans la plupart des copies parce que « les feuillets restans estoient deschirés ».

⁸ Rappelons qu'un folio correspond à deux pages puisqu'il comporte un recto et un verso. Les manuscrits anciens sont généralement numérotés par folio et non par page. Un registre de 102 folios compte dès lors 204 pages.

⁹ ADN, B 1283, n° 15450, f^{os} 1-4, et BR, Fonds Goethals, n° 1663, f^{os} 274-283. Dans notre édition parue dans le *BCRH*, 2007, ces deux versions sont dénommées V et W, l'index Groverman étant désigné par AB.

¹⁰ La Rédaction mentionne ici que Groverman « a découvert cette liste aux archives de Lille », ce qui est pure spéculation comme nous l'avons montré plus haut (note 1).

apparaissent sous le même nom, ces prénoms n'ont pas été classés par ordre alphabétique et ils apparaissent tels quels dans la publication posthume de Groverman.

Nous avons comparé un par un les quelque 1200 noms des trois versions (Lille, Bruxelles et Groverman). Très vite, il est apparu que la version Groverman s'apparente beaucoup plus de la version de Bruxelles que de celle de Lille. En effet :

a) Les mots du titre correspondent davantage à la version bruxelloise qu'à la lilloise ;

b) La liste de Groverman et celle de Bruxelles comportent quelques noms de familles flamandes mal compris, par exemple : *Arento* (pour Arents), *Brankere* (pour Brouckere), *Escorilan dict Gavere* (pour Escornay dit Gavre), *Kanefrente* (pour Haveskercke !), *Reisins* (pour Reyfins), *Wunckzeele* (pour Winnezeele), *Zumeghem* (pour Zinneghem)¹¹. Ces fautes n'existent pas dans la version lilloise.

c) Des expressions *dit...* ou *alias...* dans les noms *Escorlian dit Gavere*, *Mulaert alias Gavere* et *Port alias Morssede* se rencontrent dans la version bruxelloise, mais non dans la lilloise.

d) Les lignes d'index *Coudenburch Simon 36*, *Grutere Jan Giselbrecht 42 Jan 62* et *Lare Jan 44* de la version Groverman se retrouvent dans la version de Bruxelles, mais non dans celle de Lille.

Ceci pourrait nous incliner à penser que Groverman a simplement utilisé la version bruxelloise, mais ce n'est pas le cas. Ainsi par exemple, il mentionne : *Allaert Jan 44*, *Drievere gilles 47* et *Uppenbrouck phle 39*, qui ne figurent pas dans la version bruxelloise. Il possédait donc bien sa propre copie.

D'autre part, la version de Lille apparaît comme supérieure à celle de Bruxelles, en tout cas pour les graphies des patronymes.

Mais autre chose distingue les versions : les numéros de folios diffèrent eux aussi d'une version à l'autre. Certes, on a pu commettre des fautes de transcriptions ou recopier des erreurs préexistantes. Dans notre table de comparaison, nous avons marqué toutes ces différences. Il en ressort qu'il y a beaucoup plus de différences entre la liste de Lille et celle de Bruxelles qu'entre celle-ci et la liste Groverman. Ceci prouve une fois de plus que la liste Groverman s'apparente à celle de Bruxelles et non à celle de Lille.

Une bonne connaissance des sources historiques et généalogiques permet de corriger bon nombre de fautes dans les noms de personnes. Mais rien ne permet a priori de corriger des erreurs de transcriptions dans les numéros de folios... Nous avons quand même trouvé un moyen de distinguer les folios fautifs des folios erronés.

Une reconstitution du squelette de l'archétype

L'idée nous est venue de *désalphabétiser* la liste alphabétique. Qu'entendons-nous par là ? Tout simplement dresser une nouvelle liste, dans laquelle tous les noms de famille mentionnés dans l'index sous le même folio sont reclassés sous ce folio. Il s'agit en quelque sorte de reconstituer le squelette du document original perdu. Mais ce travail se heurte à un nouvel obstacle : on ne peut – à première vue – remettre dans leur ordre originel les noms du même folio. Comment déterminer où ces noms figuraient sur le folio : en haut, en bas, au milieu ?

¹¹ Un petit nombre de noms de familles mal compris de la version bruxelloise sont corrigés dans la publication Groverman, par exemple : *Baerd Hercelet* corrigé en *Barre Tiercelet*, *Baverbourg* en *Bourbourg*, *Dierwaerders* en *Duerwaerders*. Mais peut-être Groverman ou la Rédaction du *Parchemin* ont-ils procédé eux-mêmes à ces corrections.

Pour ce travail de reconstitution, nous nous sommes servi de la liste lilloise, parce qu'elle est la plus ancienne.

Le fait que le classement alphabétique des listes n'aille pas au-delà de la première lettre des noms va jouer en notre faveur ! En effet, on peut raisonnablement penser que l'indexeur aura noté les noms commençant par la même lettre dans l'ordre où il les aura rencontrés dans le document d'origine (il n'a aucun raison de modifier cet ordre). Par conséquent, l'ordre d'apparition des noms dans l'original suit naturellement l'ordre dans lequel ils se trouvent dans l'index. Et pour les personnes de même nom, mais de prénoms différents, on peut aussi penser que l'indexeur les a repris dans l'ordre où il les a trouvés dans l'original. Dans notre travail de *désalphabétisation*, nous avons tenu compte de ces deux considérations.

Nous avons pu corriger ainsi diverses petites fautes dans les numéros de folios de la liste lilloise à l'aide de la liste bruxelloise ou de celle de Groverman. Par exemple, lorsqu'une personne déterminée figure sans numéro de folio (oubli de l'auteur), nous avons toujours pu y suppléer à l'aide des deux autres versions. Et encore : les personnes portant des noms de même initiale et aussi celles de même nom, mais de prénoms différents, suivent un classement croissant. Chaque interruption dans la suite croissante du classement dénote une faute de transcription d'un folio. Ce type d'erreur dans une liste peut presque toujours être corrigé à l'aide des deux autres listes. La reconstitution et la correction des nombreuses erreurs de folios a été un travail de longue haleine, mais le résultat mène à des découvertes surprenantes...

Il en ressort notamment que :

- l'archétype comporte des noms appartenant aussi bien à la liste de 1421/37 qu'à celle de 1362/63
- à l'intérieur des deux listes, les noms se retrouvent classés par châteltenie
- l'ordre des châteltenies dans chacune des listes (1362/63 et 1421/37) est le même que dans les « vraies » listes¹²
- les listes de 1362/63 et 1421/37 occupent les folios 35-41 et 41-60
- de nombreux noms, se trouvant sur les folios 1-35 et 61-102 n'appartiennent donc à aucune des deux listes !

Le document original que l'on a indexé dépasse donc de loin le cadre de la seule liste de 1421/37. Il s'ensuit que le titre lui-même induit gravement en erreur, puisqu'il ne s'applique guère qu'à 20 des 102 folios ! Ceci explique aussi pourquoi la liste Groverman compte beaucoup plus de monde que la « vraie » liste de 1421/37.

Comme on l'a vu plus haut, la liste de 1421/37 comporte environ 670 personnes différentes et celle de 1362/63 environ 210, ce qui fait un total de plus ou moins 880

¹² L'ordre suivi par la liste du XIV^e s. est le suivant : Gand et le Vieux-Bourg, les Quatre Métiers, le pays de Waes, Termonde, Alost, Audenarde, Courtrai, Bruges et le Franc, Ypres, Furnes, Bergues et Cassel.

La liste du XV^e s. suit un ordre un peu différent : Gand, les Quatre Métiers, le pays de Waes, Termonde, Alost, Ninove, Audenarde, Courtrai, Bruges, Ardembourg, Oostbourg, Nieuport, Furnes, Bergues, Bourbourg, Ypres, Warneton, Bailleul, Cassel et Lille. Notons que le nom d'une ville désigne en même temps cette ville et sa châteltenie. Ainsi p.ex., le Franc de Bruges est compris dans « Bruges », etc.

L'ordre des châteltenies nous fournit un moyen supplémentaire pour trancher entre deux folios contradictoires. Si un personnage donné apparaît dans une version sous un folio où se trouvent aussi d'autres personnes de la même châteltenie, et dans une autre version sous un folio où il se trouve en compagnie de gens d'une toute autre châteltenie, il n'est pas difficile de déterminer quel est le bon folio (le premier évidemment).

personnes. Or, la liste alphabétique en compte approximativement 1200. Il y a donc de très nombreux personnages en plus. Autre circonstance aggravante : comme toutes les personnes des listes de 1362/63 et de 1421/37 ne se retrouvent pas dans l'index¹³, le surplus s'élève à environ 500 personnes.

Les listes de 1362/63 et 1421/37 n'occupent ensemble que 27 folios sur 102. Chaque folio compte de 25 à 35 personnes. Il s'ensuit que les 500 autres se trouvent sur les 75 folios restants, ce qui fait en moyenne moins de 7 personnes par folio (500/75). Au folio 10 par exemple, il n'y a que deux noms : *Ekelsbeke s(eigneu)r* et *Flandre, le comte* ; au folio 84, *Dixmude Jan* figure seul. Ces folios restants ne comptent jamais plus de 15 personnes. On peut donc penser qu'il doit y avoir sur ces folios supplémentaires, outre des noms, pas mal d'autres textes.

Hélas, nous ne connaissons pas ces textes... Dommage, car ils auraient pu nous fournir des renseignements intéressants sur le contexte et la nature du registre original, sur son auteur et sur les sources des listes. Qui sait, peut-être ce registre est-il la source des « vraies » listes de 1362/63 et 1421/37 ?

Ce registre, s'il existe encore, devrait se trouver aux Archives départementales du Nord, dans la série B (Chambre des Comptes). Mais, bien que l'inventaire mentionne la liste alphabétique qui y est conservée¹⁴, nous n'avons pas trouvé trace du registre qui devrait en être l'archétype...

Une des conclusions que l'on peut tirer de ces listes alphabétiques, c'est qu'il faut tenir compte des folios pour déterminer si un personnage appartient à la première ou à la seconde liste, ou à aucune des deux. Ainsi, une personne n'est « compagnon du duc de Bourgogne dans son expédition punitive de 1421 » que s'il figure aux folios 41-60. Quant à notre édition de toutes les listes de nobles de Flandre dans le *Bulletin de la Commission royale d'histoire*, 2007, elle permet désormais de s'assurer de la présence de quelqu'un dans l'une ou l'autre liste (ou de son absence) et, le cas échéant, dans quelle châellenie. De plus, notre édition corrige pas mal de fautes de transcriptions tout en donnant en notes les principales différences d'une version à l'autre.

Le seul intérêt qu'offre encore aujourd'hui la liste alphabétique de Groverman, publiée en son temps dans *Le Parchemin*, c'est qu'elle montre qu'il a existé un registre d'au moins 102 folios au grenier de la Chambre des comptes de Lille. Dans ce registre étaient consignés une foule de 1200 personnes, nobles ou non, de tout le comté de Flandre, bien plus nombreuse que les noms repris dans les deux listes de 1362/63 et de 1421/37 ensemble. Nous ignorons malheureusement tout de ces personnages supplémentaires.

Traduit du néerlandais par Hervé Douxchamps.

¹³ Environ 50 personnes sur les 210 de la liste de 1362/63 et 170 de celle de 1421/37 ne se retrouvent pas dans l'index. Quelques noms épars des deux listes apparaissent aux f^{os} 61 à 102.

¹⁴ ADN, B 1283, n^o 15450, f^{os} 1-4.